



## EUROPEAN UNION

### **OSCE Forum for Security Co-operation No 925 Vienna, 25 September 2019**

---

#### **EU Statement on the OSCE Code of Conduct on Politico-Military Aspects of Security / UNSCR 1540**

---

The European Union and its Member States commend the Czech FSC Chairmanship for dedicating one of its first thematic FSC meetings to highlight the anniversary and the continuous relevance of the OSCE Code of Conduct on Politico-Military Aspects of Security and UNSCR 1540. We welcome the distinguished speakers, Prof. Dr. Alexandre Lambert and Ms. Elena Sokova, to the FSC and thank them for their insightful presentations.

Ahead of next month's Symposium to commemorate the 25<sup>th</sup> anniversary of the OSCE Code of Conduct entitled 'From Budapest to Budapest (1994-2019)' we express our gratitude for Hungary's and the Conflict Prevention Centre's commitment to organise this commemorative event, in cooperation with the Slovak Chairmanship. We look forward to celebrating our achievements while focusing on recent trends and challenges in our region and the necessary measures required to intensify our multilateral commitments in order to effectively strengthen the implementation of the OSCE Code of Conduct.

The OSCE Code of Conduct on Politico-Military Aspects of Security is a fundamental and unique norm-setting OSCE document, containing a set of innovative principles which to this day remain as pertinent as ever in setting high inter-state and intra-state behaviour standards. We attach high importance to the democratic control of armed and security forces, parliamentary oversight, and the respect for international humanitarian and human rights law for armed forces personnel. We reiterate that the current politico-military tensions further underline the relevance of this document

which could serve as an ideal instrument to foster more transparency and confidence-building between OSCE participating States.

On the cusp of the 25<sup>th</sup> anniversary celebrations and with the benefit of hindsight, we are in a position to truly appreciate the relevance and importance of the OSCE Code of Conduct as a crucial milestone which paved the way for the expansion of key concepts that govern cooperative security. At the Budapest Summit in 1994, OSCE participating States reconfirmed and enhanced their commitments towards enduring inter-state principles which were embodied in the Helsinki Final Act and Charter of Paris, including respect for the sovereign equality of states, the right of states to choose their own security arrangements and belong to treaties of alliance, and the inherent right of individual and collective self-defence.

The 25th anniversary is a timely occasion to provide us with a renewed motivation to improve deficiencies by increasing the level of implementation and reporting on the Code of Conduct. Furthermore, we should strive to fill security gaps which the Code does not address, such as Women, Peace and Security and Private and Military Security Companies. In this regard the EU again urges pS to supplement their annual information exchange on the Code of Conduct with voluntary reporting on Women, Peace and Security and Private and Military Security Companies.

We will continue to support the efforts of the FSC chair, the Secretariat and the FSC Co-ordinator on the Code of Conduct to improve deficiencies in implementing and reporting on the Code of Conduct. We will also support the execution of FSC Decision 1/08 on the Code of Conduct's Awareness Raising and Outreach Activities, including outside the OSCE area, especially with Partners for Co-operation, based on the notion that norms and principles stipulated by the Code of Conduct could also pave the way for innovative cooperative security approaches in our adjacent regions. Mr. Chairperson, we thank you for the opportunity to exchange views on this important topic and we look forward to continue our discussions on the implementation of the Code of Conduct at next month's Symposium.

Let me turn now to the other issue we commemorate today, namely the implementation of UNSCR 1540. A l'occasion du quinzième anniversaire de la

résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations unies, l'Union européenne et ses Etats membres réitèrent leur soutien et leur engagement à la mise en œuvre de celle-ci ainsi qu'à toutes les résolutions qui ont suivi, notamment la dernière en date la 2325 (2016), ainsi qu'à la résolution 1887 de 2009, qui représentent des pierres angulaires pour le régime de la non-prolifération et sont en accord avec les principes de coopération et de sécurité globale sur lesquels repose l'OSCE. Nous encourageons l'universalisation des traités internationaux de non-prolifération. Nous réitérons notre vive préoccupation face aux menaces portées aux régimes de non-prolifération aujourd'hui. Le risque de prolifération et de trafic illicite des armes de destruction massive, nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques ainsi que de leurs vecteurs et des matériels connexes, au bénéfice d'acteurs non-étatiques, reste réel et montre que la résolution 1540 reste aujourd'hui pleinement d'actualité. La possibilité de voir des groupes terroristes acquérir des armes de destruction massive rend plus que jamais impératif de mettre en œuvre ces principes et mesures de non-prolifération, de les adapter à l'évolution de la menace, ainsi que de renforcer la coopération internationale, y compris en matière de lutte contre le terrorisme. Nous sommes particulièrement préoccupés par les transferts au Moyen-Orient de biens et technologies relatifs aux vecteurs conçus pour être capables d'emporter des ADM.

L'Union européenne réaffirme son plein attachement et son soutien au travail du Comité 1540 et à la mise en œuvre concrète et efficace de ces résolutions. Elle a adopté une décision de soutien aux activités de mise en œuvre de la résolution 1540 en mai 2017 pour un montant de 2,6 millions d'euros.

La revue de la mise en œuvre de la résolution 1540 et son renouvellement, tous deux prévus pour 2021, représentent une opportunité pour identifier les progrès accomplis depuis 2016, les axes d'efforts et les nouveaux défis auxquels nous devons répondre. A cet égard, l'UE soutient l'élaboration de guides de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la résolution UNSCR 1540, récemment annoncée par la présidence tadjike du FCS. Cela pourrait servir de contribution substantielle à l'examen complet 2021 de cette même résolution de la part de l'OSCE.

La pleine mise en œuvre de la résolution 1540 est essentielle. Tous les Etats membres de l'Union européenne ont soumis un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution au Comité 1540, et plusieurs d'entre eux ont élaboré des plans d'action nationaux qui sont périodiquement mis à jour. Nous soutenons l'implication de l'OSCE dans des projets concrets. L'organisation apporte par exemple son concours dans un effort conjoint d'élimination des armes chimiques dangereuses dans la zone OSCE, et développe des activités pratiques comme, entre autres, l'assistance aux Etats participants demandeurs pour l'élaboration de rapports et plans d'action nationaux, la rédaction de législations nationales de mise en œuvre, la promotion de bonnes pratiques, ainsi que le renforcement de l'échange d'informations relatives à la mise en œuvre de la résolution 1540.

En tant que forum de dialogue, le FCS dispose de moyens propres pour soutenir la mise en œuvre de la résolution 1540. Certains ont déjà été mis en place, tels les points de contact de l'OSCE, qui font partie intégrante du réseau du Comité 1540 et qui se réunissent annuellement. Nous saluons également tous les Etats participants qui, dans un souci de transparence, publient et mettent à jour leurs rapports de mise en œuvre de la résolution 1540.

Enfin, nous tenons à remercier la présidence tchèque du FCS pour l'occasion qui nous a été offerte aujourd'hui de débattre de la mise en œuvre du code de conduite sur les aspects politico-militaire de la sécurité et de la résolution 1540 dans la région de l'OSCE.

La République de Macédoine du Nord\*, le Monténégro\*, la Serbie\* et l'Albanie\*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, la Géorgie, l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.